

MODALITES D'INSCRIPTION

A l'inscription, prévoir :

- la carte d'identité
- titre d'étude : Voir conditions d'admission
- n° inscription au FOREM pour les *demandeurs d'emploi*
- attestation du CPAS pour les personnes émergeant au CPAS
- attestation de l'AVIQ pour les personnes reconnues

Conditions financières : voir site www.iepscf-namur.be

Paiement par BANCONTACT

DUREE DES ETUDES

1 an à raison d'une soirée par semaine, de 17H45 à 21H05 ou une matinée de 9h00 à 12h20.

TITRE DELIVRE

Attestation de réussite pour chaque unité d'enseignement.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

I.E.P.S.C.F.

Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Communauté française

Place de l'Ecole des Cadets 6 - 5000 NAMUR

Matricule 9.236.042

Tél : 081/22.29.03 – 22.92.39 - Fax : 081/23.06.82

E-mail : info@iepscf-namur.be

Pendant la période scolaire : de 8h30 à 12h et de 15h30 à 21h, le samedi de 8h30 à 13h30.

Pendant les congés scolaires: voir site www.iepscf-namur.be



I.E.P.S.C.F.

Namur Cadets



ART FLORAL (modules)

Étude des différentes formes de composition : compositions de fleurs naturelles ou sèches, compositions de circonstance (Toussaint, Noël, Saint-Valentin, naissance, communion, mariage, milieu de table...); décoration à l'aide de plantes vertes; initiation à l'art japonais, scandinave.

Étude des matières première et de l'outillage;

Étude des techniques de conservations des fleurs;

Réalisations de travaux de décorations valorisant l'objet, ...

DECORATION DE LA TABLE

Créer des décorations de salles de banquets; des décorations de buffets.

Réaliser des combinaisons harmonieuses de couleurs, de plantes entières, de fleurs coupées, de fleurs séchées ou en tissus selon les règles de l'art floral.

Concevoir et réaliser des montages en fonction des circonstances ou des saisons.

Concevoir et de réaliser des montages à base de fleurs, fruits et légumes. Concevoir et créer des vasques d'eau avec des fleurs flottantes.

Bases de l'art floral

80 périodes

CONDITIONS D'ADMISSION

CEB ou présenter une épreuve écrite d'admission en français de niveau CEB et être âgé de 16 ans minimum.



Compositions et décorations - Niv. I

80 périodes

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être âgé de 16 ans minimum.
- Avoir obtenu l'attestation de réussite de l'U.F. « Fleuriste – Bases de l'art floral »
- Ou certificat 4^{ème} TQ subdivision horticulture
- Ou graduat architecture de jardins
- Ou graduat en architecture d'intérieur.

Compositions et décorations - Niv. 2

80 périodes

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être âgé de 16 ans minimum.
- Avoir obtenu l'attestation de réussite de l'U.F. « Fleuriste – Compositions et décorations de circonstance N1 »
- Ou certificat 4^{ème} TQ subdivision horticulture
- Ou graduat architecture de jardins
- Ou graduat en architecture d'intérieur.

Décoration de la table

75 périodes

CONDITIONS D'ADMISSION

CEB ou présenter une épreuve écrite d'admission en français de niveau CEB et être âgé de 16 ans minimum.



Un budget « fleurs » entre 10 et 15€ est à prévoir par cours.

Une période de cours équivaut à 50 minutes